



Une assemblée générale 2021 marquée par la COVID

MOT D'ACCUEIL

Mon mot d'accueil ou plutôt mon message d'accueil, car il ne nous est toujours pas possible d'être tous rassemblés... Tout d'abord, je souhaite, pour tous nos amis pêcheurs, partenaires, élus des collectivités, une meilleure année pour 2021.

Malgré tout, une bonne année 2020 de transition qui restera dans les annales du club avec la COVID.

Dans un souci constant de permettre une expression démocratique et le respect des règles sanitaires, il convenait pour l'AAPPMA de choisir les modalités les plus adaptées à nos membres pêcheurs pour qu'ils participent à notre assemblée générale. Pour ce faire, nous procéderons à l'envoi par courrier simple et électronique afin que chacun de vous puisse voter. Aussi, je vous remercie donc d'avance au nom de l'AAPPMA.

A l'orée d'une nouvelle année, on se penche rituellement sur celle qui s'est achevée pour en faire le bilan et se projeter vers l'avenir.

2020 fut pour nous une année difficilement vécue, elle n'a en rien ressemblé à ce que nous avons imaginé.

Pourtant l'année 2020 aurait pu être une année de grand cru ; une assemblée générale dynamique avec une salle pleine comme un œuf. La projection du RAYSE international qui a attiré près de 200 personnes au cinéma LE PIXEL. (un véritable succès). La préparation de l'ouverture de la pêche à la truite bien organisée et bien menée ; une ouverture qui, malgré les eaux basses, fut réussie dans son ensemble. Les ventes de carte de pêche qui se sont bien passées avec un bilan assez exceptionnel (plus de pêcheurs qu'en 2019) et ceci malgré la crise sanitaire. Et puis, le 17 mars, le confinement nous est tombé dessus.

Depuis, comme on regarde un long film dont on ne connaîtra pas la fin, nous avons vécu une période de privation dans une drôle d'atmosphère, les visages masqués, les rues désertes, avec des interdits, des autorisations ; et ceci dans l'attente d'informations fiables comme on attend un train qui n'arrive jamais. Les médias n'ont pas été là pour nous éclairer, nous abreuvant de discours contradictoires et truffés de conditionnel. Cette crise a chamboulé notre quotidien, le fait de ne pas pouvoir se réunir ; ce côté humain nous a manqué.

Face à un futur incertain, il nous a fallu réinventer notre vie de tous les jours et assurer la vie associative face à un certain éclatement de nos repères habituels, de privation de liberté. Il a fallu nous adapter avec des moyens nouveaux et à distance afin de prendre des décisions et s'organiser dans les annulations de ce que nous avons prévu comme pour les concours, animations scolaires, vidange de notre nurserie. Malgré tout, nous avons pu, après le 1^{er} confinement, assurer les alevinages truites sur le parcours du Gave, l'entretien de nos cours d'eau, Gave et les lacs car les rassemblements étaient interdits. Nous avons aussi, répondu aux multiples demandes de renseignements téléphoniques des pêcheurs, continué la gestion des finances, payer les factures, procéder à la vente des cartes, assurer le secrétariat et la communication sur notre site internet ; tout ceci, afin de garder un lien avec les pêcheurs et conserver la vie associative. Mais aussi, rencontrer les nouveaux élus de Biron pour parler des Barthes. Nous avons pu intervenir auprès de Monsieur le Maire d'Orthez, la CCLO et l'ancien maire de Biron et le Préfet, leur demandant de procéder à la réouverture des lacs après le 1^{er} confinement ; aussi, je veux les remercier d'avoir été réactifs. C'est dans ces moments-là, lorsqu'on est en difficulté, frustré d'être privé de contact direct, physique que l'on perçoit et apprécie une belle équipe qu'est l'AAPPMA, un collectif solidaire et responsable car tous ont été en phase avec les missions qui leur étaient confiées ; en tant que Président, je suis fier d'eux. Je veux aussi remercier les bénévoles pêcheurs «au grand cœur» qui viennent prêter main forte chaque fois que nous les sollicitons.

Cependant, si la crise a perturbé notre quotidien, elle n'a pas eu raison de tout. Elle nous a donné l'espoir et le moral avec un grand « M » en concrétisant le projet ambitieux de restaurer, de réhabiliter et aménager quatre frayères sur le Gave de Pau, qui, après 3 ans d'études ont vu le jour cette année 2020 ; Daniel, technicien de rivières, élu auprès de l'AAPPMA les avait tant espérés lui aussi ; il a participé aux études et suivi les travaux. Ces projets sont issus des membres du bureau de l'AAPPMA et présentés auprès de la Fédération Départementale qui nous a écouté et entendu. Ces 4 frayères représentent un moment fort pour l'AAPPMA et resteront dans l'histoire de la Gaule orthézienne. D'autres aménagements suivront. Nous y reviendrons dans nos rapports.

Merci et place au rapport moral.

RAPPORT MORAL 2020

J'avoue qu'il y a encore quelques mois, je ne savais pas ce que j'allais inscrire dans mon rapport moral. Et puis, le déclic s'est fait, et je ne pouvais pas laisser passer sous silence cette actualité 2020 : notre projet lourd de rétablir les fonctionnalités de notre Gave de Pau, qui était pour l'AAPPMA une priorité, est devenu une réalité et nous continuerons ce programme engagé. C'est notre volonté.

A la Gaule orthézienne, nous avons toujours pensé que si la « Nature » était bien portée, la faune, la flore sauvage, sa biodiversité, la qualité des eaux seraient toutes bien portantes. Qu'elle valoriserait notre territoire et par cette conjugaison, la pêche en serait la grande gagnante.

- **Alors pourquoi rétablir les fonctionnalités pour l'AAPPMA ? Pourquoi cette volonté :**

Beaucoup d'erreurs ont été commises : un Président de la République avait dit après la 2^{ème} guerre mondiale : « priorité à l'industrie et à l'économie, on dépolluera plus tard ». Depuis, on a eu tendance à perdre la culture de la Nature, d'en perdre sa connaissance, sa valeur ; beaucoup en étaient venus à perdre l'envie de la protéger, de l'entretenir et d'en oublier leurs fonctions écologiques et sociales. Bref, la vie !

- 70 ans ont passé et dans notre Pays, et ce ne sont encore aujourd'hui que 27 % des cours d'eau qui sont dans un état satisfaisant ! Il reste du boulot !
- Pour nous, chevaliers du « vert et de la mouche », sentinelles des cours d'eau, nous avons toujours souhaité mettre notre passion au service d'une cause qui nous touche intimement car cette passion, ce loisir que nous pratiquons, nous éveille à la Nature. Vouloir protéger ce lien profond qui nous unit, devenu intime ; il faut la découvrir, l'approcher et la connaître pour l'aimer et la protéger.
- Heureusement les mentalités ont changé...les hommes aussi ! Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus au monde halieutique alors que nous étions longtemps ignorés, surtout isolés dans nos revendications et ceci malgré notre présence sur le terrain ; pour nous, l'écologie, le développement durable ne sont pas des effets de mode, c'est une réalité que nous vivons au quotidien depuis des « lustres ». Aussi, les pouvoirs publics nous ont confié comme mission de faire respecter les réglementations en vigueur afin de réhabiliter le milieu halieutique, ses abords et ceci, avec nos moyens. Respecter la nature, les animaux ainsi que rivières, ruisseaux me paraît fondamental. N'oublions pas que l'eau est très précieuse, nous ne pourrions vivre sans elle, nous devons tout mettre en œuvre pour la préserver. L'institut Pasteur avait dit « nous buvons 90% de nos maladies », donc, il y a encore beaucoup à faire.

- **Les raisons qui ont poussé la Gaule orthézienne à s'investir dans la protection et la réhabilitation de nos rivières :**

- Le Gave de Pau en est un exemple ; l'évolution de la société économique a fait qu'il a été dégradé par, entre autres :
 - L'extraction du gravier,
 - Les berges détériorées par l'implantation de 37 centrales électriques modifiant les caractéristiques fluviales et faisant disparaître les frayères.

Notre ambition est de reconquérir les bras morts, les poches d'eau, les prairies inondables afin que nos poissons puissent se reproduire naturellement.

Avec la loi sur la continuité écologique :

Les AAPPMA et l'Association Migradour œuvrent pour faire revenir le saumon, la lose, la lamproie, la truite de mer, l'anguille, etc...Daniel GOMES, élu de l'AAPPMA, technicien de rivière, a suivi les études et les lourds travaux des quatre premières frayères qui ont été réalisés et vous en parlera dans son rapport d'activité.

Mais aussi :

- **Une autre raison de rétablir les fonctionnalités : c'est le choix que nous avons fait entre une gestion patrimoniale et l'alevinage en terme de coût :**
- Pendant longtemps, la préconisation était de réempoissonner, et ne pas réagir. Or, la rivière ne produisait plus assez. Enfin, le message est passé de rétablir et protéger les cours d'eau auprès des administrations

(DDTM, DDE), agences de l'eau, syndicats de rivières, associations Migradour, police de l'eau, Fédérations et AAPPMA.

Aussi, un choix a été fait pour une gestion patrimoniale qui conduise à un développement durable par l'établissement d'une population nouvelle, naturelle et sauvage.

- Les pouvoirs publics ont voté une loi sur la biodiversité, la continuité écologique ; c'est ainsi aujourd'hui, les crédits sont alloués en raison du caractère d'intérêt général concernant la préservation des écosystèmes aquatiques. Ils avaient jusqu'à maintenant oublié l'importance de cet équilibre et en ont pris conscience.
- C'est pourquoi, la Gaule orthézienne et la Fédération ont opté pour ce choix, de protéger les milieux aquatiques et de donner de l'importance à restituer leurs fonctions originelles à ces espaces naturels. Pour nous, le monde que l'on veut laisser aux générations futures ne doit plus être celui que nous avons reçu en héritage !
- Pour le Gave, 2020 a vu la concrétisation de quatre premières frayères ; c'est là le démarrage et la continuité dans l'étude des préjudices subis et des actions à développer avec les Plans d'Actions Nécessaires (PAN). Afin d'aboutir, nous travaillons avec la Fédération et ses techniciens, la police de l'eau, la DDTM, etc...

Je remercie la Fédération, ses techniciens, le syndicat mixte intercommunal du Gave de Pau en prenant en charge les travaux et leurs financements (50 000 €) notamment les 3 frayères (Maslacq-Sarpourenx / Argagnon et Gouze). Également, pour ces travaux-là, l'aide des administrations et de l'agence de l'eau.

En ce qui concerne la frayère de Baigts, Daniel Gomez l'a conçue avec l'appui des élèves du lycée Errecart de St Palais et des bénévoles. Financièrement, ont participé à son élaboration, notre AAPPMA, celle de PUYOO et EDF Adour Et Gave. Cette réalisation a reçu un accueil favorable de la part des pêcheurs.

En conclusion de la première partie, vous aurez compris que l'AAPPMA envoie ainsi un message d'avenir qui s'inscrit directement dans ses aspects sociaux, économiques et écologiques.

Je l'ai dit : il ne peut pas y avoir de développement «des pêches» au pluriel, sans restauration des milieux aquatiques et sans valorisation de son territoire. J'ai toujours défendu cette analyse !

A une époque déjà lointaine, l'élément qui m'avait beaucoup marqué lorsque j'étais responsable de la commission « Promotion du loisir pêche » de la Fédération Départementale, s'est d'entendre pour la 1ère fois, les mots «produit, offre, demande, client». Avec l'évolution de la société, la pêche a changé, est devenu un loisir et n'a plus la vocation première qui était de devoir se nourrir. Au même titre que d'autres activités proches de la nature, le loisir pêche s'est adapté, est devenu un «produit». La gaule orthézienne a changé de part sa philosophie d'activité et de pensée. Les pêcheurs eux-mêmes ont changé de comportement, pratiquent de nouvelles formes de pêche telle que le No-Kil, et respectent le poisson et la nature.

Actuellement, nous sommes dans une véritable explosion des loisirs proches de la nature dont fait partie la pêche. Aussi, dans sa «vision d'avenir» de la pêche, l'AAPPMA a su évoluer car elle a compris que pour être attractive, il ne pouvait pas y avoir de bonnes recettes sans de «bons produits». C'est pour cela que ce loisir est soumis aux mêmes règles d'élaboration, d'aménagement, de création, de publicité comme tout autre produit de loisir. La pêche est ainsi devenue un concept à connotation commerciale et économique pour les territoires.

C'est ainsi que l'AAPPMA et ses membres, par l'action de ses bénévoles participe à la promotion de la pêche et au développement du territoire. Vous êtes nombreux, pêcheurs du Béarn, du Pays-basque et de l'étranger à en profiter puisque vous fréquentez nos 7 lacs, le Gave de Pau ainsi que nos rivières. Les retours des garde-pêches qui contrôlent sont éloquentes et crédibilisent notre association. Aussi, ce n'est pas un hasard si nous avons vendu plus de cartes de pêche qu'en 2019 ; et ce, malgré le VIRUS qui a tronqué quelques sorties de pêche.

Également, l'AAPPMA a des exigences incontournables dans l'aménagement de ses parcours et de ses offres : ce sont nos milieux aquatiques. Notre priorité, leur développement.

Les aménagements sont réalisés en respectant les milieux naturels et s'intègrent dans des plans de gestion piscicoles. Cela, pour une meilleure productivité de poissons et une meilleure protection ; les frayères sur le Gave en sont un exemple. Ainsi que la mise à l'eau de 100 récifs artificiels aux lacs des Barthes (frayères et caches) avec plantation de plantes aquatiques. Plus les empoissonnements réalisés à bon escient, dans les règles d'hygiène et d'équilibre. Tout ceci veille à préserver une pêche de qualité.

Aussi, avec l'équipe qui m'entoure, nous avons conçu des parcours de pêche, par espèce, par milieu, par techniques de pêche thématiques (de nuit, les détenteurs de Float-tube, de barque), en faveur des handicapés et pour la sécurité des adultes et des enfants. Ces lieux offrent un accueil et une information, des facilités d'accès, des aires de stationnement ; ils sont entretenus chaque année et équipés d'aire de pique-nique pour des sorties pêche « Famille ».

L'AAPPMA pense aussi à ses pêcheurs ; elle sait qu'il y a des pêcheurs confirmés et occasionnels. Elle reste persuadée que les demandes de pêche plus ou moins artificielles ne peuvent qu'accroître le nombre de pêcheurs. Ce ne sera pas au détriment de la pêche naturelle mais constituera au contraire, un vivier de pêcheurs se tournant vers des pratiques plus sophistiquées et plus naturelles dans la recherche de poissons sauvages. Cette réflexion nous l'avons mené en créant par exemple : un carpodrome aux Barthes de Biron, un parcours truite sur le Gave avec des déversements mensuels. Ces parcours servent également aux touristes pêcheurs.

Enfin, nous avons lancé le tourisme pêche pour promouvoir notre territoire, en partenariat avec l'Office de tourisme «Cœur de Béarn» et la ville d'Orthez et édité des plaquettes touristiques «où pêcher en Pays d'Orthez» adaptées pour tout type de pêche ; plaquette visible sur notre site Internet.

Pour l'avenir, je souhaiterai coordonner les énergies et donc solliciter des partenaires afin de passer des messages sur l'attractivité de la pêche aujourd'hui. Notre territoire où ces partenaires trouveront un intérêt au développement de la pêche par son fort pouvoir d'attraction et d'attirance proche de la nature, car ce loisir peut être un allié au patrimoine touristique, culturel et gastronomique de qualité. Le poids économique de ce tourisme-là servira d'argument pour l'entretien des espaces naturels et la réhabilitation des milieux aquatiques ; un exemple : j'ai sollicité Monsieur le Maire d'Orthez, Emmanuel Hanon, après m'être entretenu avec la DREAL, afin qu'il envoie un courrier à Monsieur le Préfet pour faire activer les travaux d'une rivière de contournement à la Centrale électrique SUD Energie du Pesqué d'Orthez, car cet endroit reste le point noir pour les remontées de poissons migrateurs.

Cela me donne l'occasion de remercier tous les partenaires que nous avons sollicités et la liste est longue...

Pour terminer, je veux rendre hommage à tous ceux, élus et bénévoles qui ont œuvré, participé aux différents montages de dossiers. Et ce, malgré la crise COVID que nous traversons. Nous avons tous su tenir la barre, celle de la Gaule orthézienne et de la pêche.

Merci de votre écoute.